



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 31 août 2022

Message de condoléances suite au décès d'Yves Roche

Le ministre de la Culture et de l'Environnement, Heremoana Maamaatuaiahutapu, au nom de son ministère, et de l'ensemble du Gouvernement, adresse ses sincères condoléances à la famille d'Yves Roche, un grand Monsieur de la musique polynésienne.

C'est avec tristesse et émotion que l'on a appris le décès de cette figure de la musique au Fenua. Le Gouvernement souhaitait en effet présenter ses hommages et ses condoléances à la famille et aux proches de cette étoile qui brillera longtemps dans le ciel de nos mémoires et de nos cœurs.

Yves Roche avait adopté le Fenua, comme le Fenua l'avait adopté, dans les années 1950. Auteur, compositeur, interprète, inspiré, proche de Gaston Guilbert, d'Eddie Lund et surtout de Bimbo, il animera les hauts lieux de la vie culturelle de Papeete, avec le Quinn's ou encore le Zizou Bar.

Yves Roche était un artiste accompli et un merveilleux musicien, maîtrisant tous les styles de musique : il composera plus de 600 chansons dont beaucoup de titres ont marqué et marquent encore nos vies et notre quotidien, comme « Vini Vini », « Vahiria », « Bora Bora Nui », Papeete » et tant d'autres.

Yves Roche sera également un acteur essentiel de notre industrie de l'enregistrement, avec notamment son célèbre studio, Manuiti, dans lequel il enregistrera plus de 3000 morceaux. Ses productions, également distribuées sur le marché américain, dépasseront le million d'exemplaires.

En rendant hommage, aujourd'hui, à ce pionnier de notre Culture musicale, le ministre de la Culture tient également à rendre hommage à tous nos artistes, en leur disant qu'ils illuminent nos vies dans les bons moments et les instants les plus difficiles.

SERVICE DE LA COMMUNICATION
